



Conseil d'administration

Séance du 11 mars 2026

2026-01 Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2025

Le conseil d'administration du Crous de Strasbourg,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles R. 822-16 et suivants,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Claudio GALDERISI, recteur délégué à l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la région académique Grand Est,

APPROUVE le procès-verbal de sa réunion du 10 décembre 2025.

Nombre de membres constituant le conseil : 27

Membres participant à la délibération : 27

- Quorum / membres assistant à la séance : 18
- Procurations : 9

Abstentions : 1

Pour : 26

Contre : -

Fait à Strasbourg, le 11 mars 2026,

Le président du conseil d'administration,
Monsieur Claudio GALDERISI

Recteur délégué à l'Enseignement supérieur, la
Recherche et l'Innovation
Région académique Grand Est